

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00363

Numéro SIREN : 332 691 005

Nom ou dénomination : COGES

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/024189

BILAN ACTIF

Certifié Conforme
Le Président

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	554	289	265	376
Fonds commercial (1)	1 453 986		1 453 986	1 443 286
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	795 524	680 779	114 745	107 148
Immobilisations corporelles en cours	14 728		14 728	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 347 878	681 068	2 666 810	2 633 895
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	899 569	51 482	848 086	854 229
Autres créances	23 649		23 649	41 984
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	600 848		600 848	774 178
Charges constatées d'avance (3)	28 607		28 607	29 887
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 552 672	51 482	1 501 190	1 700 278
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 900 550	732 550	4 167 999	4 334 173
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	888 183	764 109
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	458 944	431 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 628	39 547
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 321 584	2 167 999
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	75 340	66 322
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75 340	66 322
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	313 304	482 227
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 594	1 311
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 708	160 890
Dettes fiscales et sociales	930 274	1 013 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 761	21 466
Produits constatés d'avance	375 433	420 016
TOTAL DETTES (1)	1 771 075	2 099 852
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 167 999	4 334 173
(1) Dont à plus d'un an (a)	143 284	313 053
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 627 791	1 786 799
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (I)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	4		4	627
Production vendue (services)	4 287 037		4 287 037	4 176 504
Chiffre d'affaires net	4 287 042		4 287 042	4 177 131
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			46 455	54 302
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			67 723	33 031
Autres produits			433	513
Total produits d'exploitation (I)			4 401 653	4 264 977
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			756 293	704 522
Impôts, taxes et versements assimilés			114 320	109 183
Salaires et traitements			1 832 959	1 808 778
Charges sociales			646 683	671 068
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 949	44 132
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 482	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			9 018	
Autres charges			415 490	412 156
Total charges d'exploitation (II)			3 866 193	3 749 839
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			535 459	515 138
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			70 943	70 469
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			70 943	70 469
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 292	3 071
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 292	3 071
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			68 651	67 398
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			604 111	582 536

COMPTES DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	546	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	546	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 547
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 081	8 326
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 081	10 872
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 535	-10 872
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	143 631	140 149
Total des produits (I+III+V+VII)	4 473 142	4 335 445
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 014 198	3 903 931
BENEFICE OU PERTE	458 944	431 514

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 4 167 999 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 458 944 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 443 286	10 700		1 453 986
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	554			554
Immobilisations incorporelles	1 443 840	10 700		1 454 540
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	447 013	1 024		448 036
- Matériel de transport	14 350	39 390		53 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	286 726	7 021		293 747
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		14 728		14 728
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	748 089	62 163		810 252
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 275 014	72 863		3 347 878

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 700	62 163		72 863
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10 700	62 163		72 863
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

30/06/2022

Éléments achetés	166 980
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 453 986

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avais donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES										
SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales										
(détenues à + 50 %)										
SA ALPEXC	105	393	99,88	1 069	1 069			1 077	82	71

- Participations

(détenues entre 10 et 50%)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX

SUR LES AUTRES TITRES

- Autres filiales françaises

- Autres filiales étrangères

- Autres participations françaises

- Autres participations étrangères

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178	111		289
Immobilisations incorporelles	178	111		289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	411 940	10 141		422 081
- Matériel de transport	1 571	5 221		6 791
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	227 431	24 476		251 907
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	640 941	39 838		680 779
ACTIF IMMOBILISE	641 119	39 949		681 068

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 965 975 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	899 569	899 569	
Autres	23 649	23 649	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 607	28 607	
Total	965 975	951 824	14 151

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	43 631
Clients - FAE hors groupe	120 013
Etat - produits à recevoir	3 333
Total	166 977

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	44 731	51 482	44 731	51 482
Total	44 731	51 482	44 731	51 482
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		51 482	44 731	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	431 514
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	431 514
Affectations aux réserves	124 074
Distributions	307 440
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	431 514

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	764 109	124 074	124 074		888 183
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	431 514	-431 514	458 944	431 514	458 944
Dividendes		307 440			
Provisions réglementées	39 547		2 081		41 628
Total Capitaux Propres	2 167 999		585 100	431 514	2 321 584

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 547	2 081		41 628
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 547	2 081		41 628

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	2 081

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	66 322	9 018			75 340
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	66 322	9 018			75 340
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 018			
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 771 075 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	313 304	170 020	143 284	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 708	132 708		
Dettes fiscales et sociales	930 274	930 274		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 355	19 355		
Produits constatés d'avance	375 433	375 433		
Total	1 771 075	1 627 791	143 284	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	168 781			
(**) Dont envers les groupes et associés	2 594			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 946 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	6 849
Fournisseurs - FAR hors groupe	79 033
ICNE s/ emprunts hors clientèle	251
Dettes provisionnées pour CP	168 075
Dettes provisionnées pour RTT	33 517
Personnel - Autres charges à payer	165 000
Personnel - Interressement à payer	65 000
Orga. sociaux - CS sur CP	63 245
Orga. sociaux - CS sur RTT	12 631
Orga. sociaux - Autres CS à payer	66 750
Charges à payer form prof. contin	2 410
Charges à payer taxe apprentissag	695
Charge à payer - CFE	640
Charges à payer - CVAE	13 100
Charge à payer - TVTS	105
Charge à payer - Taxe handicap	3 400
Total	680 701

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	28 607		
Total	28 607		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	375 433		
Total	375 433		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	4		4
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 258 624		4 258 624
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	28 413		28 413
TOTAL	4 287 042		4 287 042

Rémunération des commissaires aux comptes

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	2 081	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		546
TOTAL	2 081	546

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	604 111	143 631	460 480
+ Résultat exceptionnel	-1 535		-1 535
- Participations des salariés			
Résultat comptable	602 575	143 631	458 944

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 8 152 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 628
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	41 628
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	9 018
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	9 018
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	10 870
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 personnes dont 6 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	30	
Ouvriers		
Total	43	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 82 749 218 euros

Adresse du siège social :
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)

256 904

Autres engagements donnés

256 904

Total

256 904

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 75 340 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 75 340 euros

Les engagements ont été constatés sous forme de provision. Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants:

* Taux d'actualisation : 2.8 %

* Taux de progression des salaires : 2% constant

* Taux de charges patronales : 45%

* Table de mortalité : TH/TF 00-02

* Taux de rotation du personnel défini en fonction de l'ancienneté :

- moins de 5 ans d'ancienneté : 14%

- de 5 à 15 ans d'ancienneté : 9%

- plus de 15 ans d'ancienneté : 3%

COGES
Société par actions simplifiée
au capital de 420 000 euros
Siège social : 1 bis, boulevard de la Chantourne, 38700 LA TRONCHE
332 691 005 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 06 DECEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

DEUXIEME RÉOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice s'élève à 458 944,21 euros, approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

- Résultat net, 458 944,21 euros

Affectation :

- A titre de dividendes aux associés,
la somme de 336 000,00 euros
soit un dividende de 20,00 € par action,
- Autres réserves 122 944,21 euros

Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 mars 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 60,00 euros. Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 non éligibles à la réfaction de 40 % s'élève donc quant à lui à 335 940,00 euros.

L'Assemblée reconnaît avoir été informée que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de



l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le 30 juin 2021 :

Montant distribué : 307 440,00 euros, soit 18,30 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 54,90 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 307 385,10 euros

Exercice clos le 30 juin 2020 :

Montant distribué : 307 944,00 euros, soit 18,33 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 54,99 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 307 889,01 euros

Exercice clos le 30 juin 2019 :

Montant distribué : 372 960,00 euros, soit 22,20 euros par action

Revenus éligibles à l'abattement : 88,80 euros

Revenus non éligibles à l'abattement : 372 871,20 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 06 décembre 2022

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente
Sophie RIOM





Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée

COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2022

Société par Actions Simplifiée

COGES

1 bis, boulevard de la Chantourne
38700 LA TRONCHE

A l'assemblée générale de la société **COGES**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **COGES** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 10) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation dudit fond.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

.../...

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 28 novembre 2022

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2022	Net 30/06/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	554	289	265	376
Fonds commercial (1)	1 453 986		1 453 986	1 443 286
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	795 524	680 779	114 745	107 148
Immobilisations corporelles en cours	14 728		14 728	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 068 935		1 068 935	1 068 935
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	14 151		14 151	14 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 347 878	681 068	2 666 810	2 633 895
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	899 569	51 482	848 086	854 229
Autres créances	23 649		23 649	41 984
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	600 848		600 848	774 178
Charges constatées d'avance (3)	28 607		28 607	29 887
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 552 672	51 482	1 501 190	1 700 278
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 900 550	732 550	4 167 999	4 334 173
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	420 000	420 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	468 979	468 979
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 000	42 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 850	1 850
Autres réserves	888 183	764 109
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	458 944	431 514
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 628	39 547
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 321 584	2 167 999
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	75 340	66 322
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75 340	66 322
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	313 304	482 227
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 594	1 311
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 708	160 890
Dettes fiscales et sociales	930 274	1 013 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 761	21 466
Produits constatés d'avance	375 433	420 016
TOTAL DETTES (1)	1 771 075	2 099 852
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 167 999	4 334 173
(1) Dont à plus d'un an (a)	143 284	313 053
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 627 791	1 786 799
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2022	30/06/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	4		4	627
Production vendue (services)	4 287 037		4 287 037	4 176 504
Chiffre d'affaires net	4 287 042		4 287 042	4 177 131
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			46 455	54 302
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			67 723	33 031
Autres produits			433	513
Total produits d'exploitation (I)			4 401 653	4 264 977
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			756 293	704 522
Impôts, taxes et versements assimilés			114 320	109 183
Salaires et traitements			1 832 959	1 808 778
Charges sociales			646 683	671 068
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			39 949	44 132
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			51 482	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			9 018	
Autres charges			415 490	412 156
Total charges d'exploitation (II)			3 866 193	3 749 839
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			535 459	515 138
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			70 943	70 469
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			70 943	70 469
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			2 292	3 071
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			2 292	3 071
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			68 651	67 398
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			604 111	582 536

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	546	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	546	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 547
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 081	8 326
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 081	10 872
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 535	-10 872
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	143 631	140 149
Total des produits (I+III+V+VII)	4 473 142	4 335 445
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 014 198	3 903 931
BENEFICE OU PERTE	458 944	431 514
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS COGES IN EXTENSO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 4 167 999 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 458 944 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Dérogations

L'entreprise a eu recours à des options particulières :

- Travaux en cours clients : Les travaux en cours à la date de clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode à l'avancement. Ils figurent en "clients factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.
- Il est précisé ici qu'il s'agit d'options définies par le groupe In Extenso et non de dérogations comme mentionné dans l'en-tête de ce paragraphe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 443 286	10 700		1 453 986
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	554			554
Immobilisations incorporelles	1 443 840	10 700		1 454 540
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	447 013	1 024		448 036
- Matériel de transport	14 350	39 390		53 740
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	286 726	7 021		293 747
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		14 728		14 728
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	748 089	62 163		810 252
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 068 935			1 068 935
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	14 151			14 151
Immobilisations financières	1 083 085			1 083 085
ACTIF IMMOBILISE	3 275 014	72 863		3 347 878

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	10 700	62 163		72 863
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	10 700	62 163		72 863
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

	30/06/2022
Éléments achetés	166 980
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 287 006
Total	1 453 986

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SA ALPEXC	105	393	99,88	1 069	1 069			1 077	82	71
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	178	111		289
Immobilisations incorporelles	178	111		289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	411 940	10 141		422 081
- Matériel de transport	1 571	5 221		6 791
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	227 431	24 476		251 907
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	640 941	39 838		680 779
ACTIF IMMOBILISE	641 119	39 949		681 068

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 965 975 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	14 151		14 151
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	899 569	899 569	
Autres	23 649	23 649	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	28 607	28 607	
Total	965 975	951 824	14 151
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	43 631
Clients - FAE hors groupe	120 013
Etat - produits à recevoir	3 333
Total	166 977

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	44 731	51 482	44 731	51 482
Total	44 731	51 482	44 731	51 482
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		51 482	44 731	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 420 000,00 euros décomposé en 16 800 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/11/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	431 514
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	431 514
Affectations aux réserves	124 074
Distributions	307 440
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	431 514

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2022
Capital	420 000				420 000
Primes d'émission	468 979				468 979
Réserve légale	42 000				42 000
Réserves générales	764 109	124 074	124 074		888 183
Réserves réglementées	1 850				1 850
Résultat de l'exercice	431 514	-431 514	458 944	431 514	458 944
<i>Dividendes</i>		307 440			
Provisions réglementées	39 547		2 081		41 628
Total Capitaux Propres	2 167 999		585 100	431 514	2 321 584

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	39 547	2 081		41 628
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	39 547	2 081		41 628
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		2 081		

NOTES SUR LE BILAN

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	66 322	9 018			75 340
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	66 322	9 018			75 340
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 018			
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 771 075 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	313 304	170 020	143 284	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 708	132 708		
Dettes fiscales et sociales	930 274	930 274		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 355	19 355		
Produits constatés d'avance	375 433	375 433		
Total	1 771 075	1 627 791	143 284	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	168 781			
(**) Dont envers les groupes et associés	2 594			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 946 euros.

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	6 849
Fournisseurs - FAR hors groupe	79 033
ICNE s/ emprunts hors clientèle	251
Dettes provisionnées pour CP	168 075
Dettes provisionnées pour RTT	33 517
Personnel - Autres charges à payer	165 000
Personnel - Interressement à payer	65 000
Orga. sociaux - CS sur CP	63 245
Orga. sociaux - CS sur RTT	12 631
Orga. sociaux - Autres CS à payer	66 750
Charges à payer form prof. contin	2 410
Charges à payer taxe apprentissag	695
Charge à payer - CFE	640
Charges à payer - CVAE	13 100
Charge à payer - TVTS	105
Charge à payer - Taxe handicap	3 400
Total	680 701

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	28 607		
Total	28 607		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	375 433		
Total	375 433		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires	4		4
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	4 258 624		4 258 624
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	28 413		28 413
TOTAL	4 287 042		4 287 042

Rémunération des commissaires aux comptes

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements dérogatoires	2 081	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		546
TOTAL	2 081	546

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	604 111	143 631	460 480
+ Résultat exceptionnel	-1 535		-1 535
- Participations des salariés			
Résultat comptable	602 575	143 631	458 944
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 8 152 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 628
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourrant à augmenter la dette future	41 628
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	9 018
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles	
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourrant à diminuer la dette future	9 018
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	10 870
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 personnes dont 6 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	30	
Ouvriers		
Total	43	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS

SIREN : 844333245

Au capital de : 82 749 218 euros

Adresse du siège social :
106 Cours Charlemagne
69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissements Titres de Participations (emprunt CA 1 000k€)</i>	256 904
Autres engagements donnés	256 904
Total	256 904
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 75 340 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 75 340 euros

Les engagements ont été constatés sous forme de provision. Ils figurent au poste "provisions pour risques et charges" au bilan.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date de calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans.

Le calcul tient compte des paramètres suivants:

* Taux d'actualisation : 2.8 %

* Taux de progression des salaires : 2% constant

* Taux de charges patronales : 45%

* Table de mortalité : TH/TF 00-02

* Taux de rotation du personnel défini en fonction de l'ancienneté :

- moins de 5 ans d'ancienneté : 14%

- de 5 à 15 ans d'ancienneté : 9%

- plus de 15 ans d'ancienneté : 3%